

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulbey

Duvinge deuz filles an mil huit cent vingt-trois le vingt heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Pierre Noartin Boullue de pierre
Age de vingt ans, né à Brink, département de la Moselle
de sa femme Marie de la Garde le 20 du mois de Mars mil huit cent vingt-trois domicilié à la Garde
Et de sa femme Marie de la Garde fille de son père et de sa mère, autours d'aujour d'hui
Et de sa femme Marie de la Garde fille de son père et de sa mère, autours d'aujour d'hui

Les Actes préliminaires sont faits pour le mariage de Pierre Noartin Boullue de pierre et de sa femme Marie de la Garde
Le tout en forme de: de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public
ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage concernant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les contractants ont déclaré prendre en Mariage, l'un Marie de la Garde
Et de sa femme Marie de la Garde

En présence de Charles Boullue domicilié à la Garde
Age de vingt ans, né à Brink, département de la Moselle
De sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Age de vingt ans, née à la Garde, département de la Moselle
De sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Age de vingt ans, née à la Garde, département de la Moselle
Et de sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Après quoi, moi Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies en Mariage.

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulbey

Duvinge deuz filles an mil huit cent vingt-trois, à six heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jacques Bernard de la Garde
Age de vingt ans, né à la Garde, département de la Moselle
de sa femme Marie de la Garde le 20 du mois de Mars mil huit cent vingt-trois domicilié à la Garde
Et de sa femme Marie de la Garde fille de son père et de sa mère, autours d'aujour d'hui
Et de sa femme Marie de la Garde fille de son père et de sa mère, autours d'aujour d'hui

Les Actes préliminaires sont faits pour le mariage de Jacques Bernard de la Garde et de sa femme Marie de la Garde
Le tout en forme de: de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public
ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11, sur le Mariage concernant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les contractants ont déclaré prendre en Mariage, l'un Marie de la Garde
Et de sa femme Marie de la Garde

En présence de Charles Boullue domicilié à la Garde
Age de vingt ans, né à Brink, département de la Moselle
De sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Age de vingt ans, née à la Garde, département de la Moselle
De sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Age de vingt ans, née à la Garde, département de la Moselle
Et de sa femme Marie de la Garde domiciliée à la Garde
Après quoi, moi Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies en Mariage.

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil

Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil
Et qui a été signé avec moi par les contractants et par moi Officier public de l'Etat civil